

## Biographie de Lucien Bouchard et ses frères:

des pionniers de Saint-Fulgence

par Gabriel Bouchard, (arrière petit-fils) de Lucien Bouchard

Tirée de *Saguenayensia*, Vol.43, No1

Lucien et ses deux frères, Julien et Justinien, pourtant considérés à juste titre comme des pionniers de Saint-Fulgence, demeurent encore aujourd'hui pratiquement méconnus, pour ne pas dire des inconnus... et certainement oubliés. Le présent article écrit par l'écrivain dilettante que je suis, se veut un hommage à la mémoire de mon valeureux ancêtre, un modeste rappel à la mémoire populaire et qui sait, peut-être une incitation aux autorités de la municipalité concernée à honorer un jour de quelque façon, ne serait-ce que par une plaque commémorative, ces vaillants ouvriers d'une époque héroïque.

À l'instar de nombreux jeunes Charlevoisiens, les frères Bouchard ont quitté leur vieille paroisse du bord du fleuve pour venir tenter leur chance au Saguenay. Le site qu'ils ont choisi, l'Anse-aux-Foins (qui deviendra Saint-Fulgence), présente de nombreuses similitudes avec celui qu'ils ont connu à Petite-Rivière-Saint-François: la montagne en arrière-plan, couverts de forêt, puis des prairies naturelles qui descendent graduellement vers le rivage et se prolongent en vastes battures soumises aux fluctuations des marées. Ces prairies, où pousse en abondance le foin sauvage, constituent un grenier bien garni de fourrage pour le bétail, en plus d'abriter de nombreuses espèces de gibier à poil et à plume. Les eaux côtières, les rivières et les lacs de montagne sont poissonneux à souhait. Tous ces éléments sont très prometteurs pour les nouveaux habitants de la contrée.

Petite-Rivière, cette partie charlevoisienne des trois frères, dont le pionnier était justement leur ancêtre Claude Bouchard, avait permis à cinq générations avant eux de vivre, au rythme des saisons et du fleuve, dans une sorte d'autarcie qui devenait toutefois de plus en plus restreignant. Une biographie de Thomas Simard parue dans la revue *Sagunaysia* en 1978, est révélatrice à cet égard:

*Les habitants de Charlevoix étouffent à cette époque sur cet étroit ruban de terre resserré par l'étau du fleuve et de la montagne. Les Postes du Roi dans lesquels est inclus le Saguenay, représentent un déversoir naturel capable d'éponger les surplus de populations qui encombrèrent les régions de Charlevoix, de Québec et des Trois-Rivières, réduites à la misère et à la famine. C'est ce que croient Thomas Simard et l'élite de la société charlevoisienne .* <sup>3</sup>

L'on pourrait sans doute ajouter à ce constat la flagrante incurie des gouvernements envers une région comme celle de Charlevoix, que ce soit pour les écoles, pour les routes et quoi encore, ce coin de pays était pratiquement ignoré. Rappelons qu'il fallut attendre jusqu'en 1824 pour l'ouverture d'une route sur les hauteurs des caps, qui relia Baie-Saint-Paul à la côte de Beaupré<sup>4</sup>.

D'une génération à l'autre, d'héritage en héritage, les bonnes terres ont bien souvent été subdivisées à outrance. À Petite-Rivière, un autre phénomène vient encore aggraver la situation, c'est l'érosion par le fleuve. " Petit à petit, la mer a emporté les belles prairies naturelles qui s'étendaient jusqu'à près d'un kilomètre au large des rivages actuels. Et le village d'est vu réduit à un chemin du pied de la montagne. Alors les hommes se sont dit: on ne cultive pas la mer. Et ils entrepris de naviguer". C'est ce que nous dit le cinéaste Pierre Perrault dans son film *La Jean Richard* .<sup>5</sup>

Pour bien situer le parcours des frères Bouchard dans ce contexte général, il est nécessaire de remonter à la génération précédente, alors que le dernier bien-fonds du patrimoine familial échappe à leur père Barthélémi. Dans cette lignée commençant à Claude et passant par François, puis Étienne<sup>11</sup> et finalement Barthélémi, ce lopin de terre constituait l'ultime vestige d'un domaine qui avait connu l'effritement, comme dans le scénario ci-dessous écrit. Cette terre avait tous les bâtiments dessus construits, de la concession dite Lamartine, dans le secteur de Maillard, Berthelemi l'avait vendue, en partie le 5 août 1839, à Benjamin Girard, la balance à Jean-Baptiste Simard, en date du 11 décembre 1840. Une bonne partie des argents provenant de ces transactions allait servir à payer des dettes, notamment envers le sieur André Cimon, écuyer, marchand de la Baie Saint-Paul, il faut dire que le pauvre Barthelemi vétéran de la bataille de la Châteauguay (26 septembre 1813), avait connu une vie plutôt difficile. Fils cadet de la famille d'Étienne et de Geneviève Simard, il avait sans doute été gratifié de la portion congrue de l'héritage de ses parents. Son existence semble avoir été marquée au coin d'un grand dénuement. À son retour dans la vie civile, après son service militaire contre les Américains, il racontait qu'étant rameur sur une barque qui traversait une rivière, probablement la Châteauguay, il s'aperçut que son compagnon avait laissé tomber sa rame au fond de l'embarcation. Se retournant pour l'admonester, il vit que ses enrouilles gisaient aussi au fond de la barque, Un boulet lui avait emporté le ventre. Lucien s'engagea donc dans cette voie maritime! En le jeune matelot travailla si fort, navigua si bien, qu'il réussit à acquérir sa propre goélette, une voilier à deux mâts de cinquante deux pieds de quille, avec tout son gréement. Après des années d'efforts acharnés, l'ambitieux navigateur sentait que le vent de la réussite viendrait gonfler ses voiles.

Depuis que les premières équipes d'hommes de la Société des Vingt-et-Un s'étaient installés à divers endroits stratégiques le long de la rivière Saguenay et que des chefs de file, comme Michel Simard, qui s'était fixé à l'Anse-aux-Foins, ou comme Roger Bouchard, éminent citoyen de Baie-Saint-Paul, qui avait établi son moulin à scie à l'Anse-à-Pelletier, Lucien avait vu ses connaissances, ses amis, sa parenté, s'installer en ces lieux pour y demeurer. Par exemple, le 8 février 1843, c'est le mariage de son cousin Zacharie Bouchard, à Séraphine Potvin, en la paroisse Saint-Alexis de Grande-Baie. Le 11 novembre 1844, c'est son cousin Paul Bouchard qui prend pour épouse Joséphine Laforge, encore à Saint-Alexis. Les deux époux sont de l'Anse-aux-Foins. Le 14 novembre 1849, sa soeur Marceline, âgée de 19 ans, se marie avec le sieur Parfait Hudon dit Beaulieu, toujours à Saint-Alexis. De même son frère Julien, en date du 12 juillet 1852, unit sa destinée avec Marie Bouchard, fille de Roger, de l'Anse-à-Pelletier, à l'église de Chicoutimi. Ainsi de suite, au fil des alliances, on voit des membres de la famille s'installer dans le tissu social de la région saguenayenne en voie de formation.

En dehors des saisons de navigation, Lucien travailla pour la compagnie Price. Son nom apparaît aux livres de comptabilité de la dite compagnie, à partir des mois de novembre, pour les années 1846 à 1850<sup>10</sup>. Pendant cette période et plus loin encore dans les années 50, il semble tiraillé entre son patelin d'origine de Petite-Rivière et sa nouvelle patrie d'adoption, l'Anse-aux-Foins. Plusieurs années s'écouleront avant qu'il ne se fixe définitivement à ce dernier endroit.<sup>11</sup>

Ses activités de cabotage entre les deux régions expliquent sans doute en bonne partie cet écartèlement et ce peu d'empressement à déménager. Mais vraisemblablement, une motivation plus subtile habite aussi notre capitaine: il doit attendre de pouvoir concrétiser son projet de mariage avec sa dulcinée de Petite-Rivière.

C'est le 3 mars 1831 que se réalisa le dessein du couple. L'épouse, Henriette Tremblay, est la fille du défunt Marc (André-Mars) et de Catherine Tremblay. L'acte de mariage précise : "vu la dispense de domicile accordée apr Messire Chauvin, Vicaire Général de Sa Grâce Pierre Flavien Turgeon, Archevêque de Québec, Lucien Bouchard, cultivateur, domicilié au Saguenay, et Henriette Tremblay, reçoivent la bénédiction nuptiale de l'abbé Jos Desjardins, en présence de ...etc.". Notons en passant que André-Mars Tremblay était frère et co-associé de Georges, un des actionnaires en chef de la société des Vingt-et-Un. Cette formule de co-association permettait de réunir la somme requise pour l'achat d'une ou de plusieurs actions. <sup>13</sup> Signalons ainsi que Justinien, le frère de Lucien, épousera Caritine Tremblay, soeur d'Henriette, le 18 octobre 1854, à Petite-Rivière.

Les premiers enfants de Lucien et Henriette naîtront à Petite-Rivière, en 1852; Julien, en 1853; Eugène, en 1855. Tous les autres verront le jour à Saint-Fulgence, de 1857 à 1868. Du total des dux mis au monde, quatre seulement atteindront l'âge adulte et se marieront. Il s'agit de : Julien marié à Léonide Bouchard (Saint-Anne, 28 février 1876), fille de Nil Bouchard et Georgina Maltais.<sup>14</sup> Eugène marié à Herméline Brassard, (Saint-Fulgence, 28 avril 1879), fille de Placide Brassard et Vitaline Coulombe. Nous en reparlerons plus loin. Marcelline, mariée à Herménégide Martel (Saint-Fulgence, 14 janvier, 1873), fils de Joseph Martel et Flore Lapointe. Georges-Justinien, marié à Caroline Savard (Saint-Siméon, 20 mai 1890, fille de Jean-Baptiste Savard et Virginie Roberge, de Saint-Siméon. Ce couple n'a pas laissé de descendants. Georges-Justinien est décédé à l'hôpital de Chicoutimi, le 1<sup>er</sup> juin 1914, à l'âge de 51 ans<sup>15</sup>.

Donc, selon les saisons ou les années, les documents officiels et les témoignages nous présentent Lucien Bouchard sous la qualification de cultivateur ou de navigateur et même de commerçant<sup>16</sup>. Le 23 juillet 1857, il avait vendu sa goélette au sieur Basile Dufour, marchand de la Malbaie<sup>17</sup>. À partir de 1860, il devint gérant de la ferme des Price, c'est-à-dire l'immense ferme Valin, en succédant à Joseph Chamberland. À ce titre, il engageât des dizaines d'hommes pour travailler dans les champs, ou pour le soin des animaux, ou pour d'autres travaux connexes. Des jeunes gens de la paroisse y trouvaient leur gagne-pain. D'autres arrivaient de Petite-Rivière ou d'ailleurs pour y dénicher un emploi et souvent prendre racine dans la colonie.<sup>18</sup> Les conditions de travail étaient pourtant difficiles, c'est le moins qu'on puisse dire: 0.25 sous par jour, pour 10 à 12 heures de dur labeur.<sup>19</sup> C'étaient les conditions implacables de l'époque que le gérant se devait d'appliquer, en tâchant d'humaniser un tant soit peu les méthodes pour y arriver.

Cette ferme Valin occupait tout le territoire compris entre les rivières Valin et La Loutre, sur une profondeur de cinq rangs. On y récoltait près de quarante mille bottes de foin, ainsi que d'autres grains, en plus petite quantité, et d'autres produits de la terre. L'élevage d'animaux de boucherie y était pratiqué sur une large échelle. La majeure partie de cette production était destinée à l'approvisionnement des chantiers de la compagnie Price.<sup>20</sup>

On dit que Lucien était un homme imposant, qui supervisait toutes ces opérations en distribuant ses ordres, à droite et à gauche. Très fort, mesurant 6 pieds, toujours tiré à quatre épingles, il se promenait dans les bâtiments et sur la ferme. vêtu d'un surtout bleu royal avec boutons d'écaille et coiffé d'un castor. D'après notre informateur,<sup>21</sup> il affectait de parler à la française (sic). Ce n'était pas commun de s'appliquer à parler à cette époque. Mais il lui arrivait malheureusement souvent de se laisser emporter par des sautes d'humeur qui lui faisaient échapper des volées de jurons. Sa belle dignité en souffrait un bon coup...du moins

temporairement.

Où habitait-il avec sa famille en pleine croissance durant cette période? On peut présumer qu'il habitait la maison de la ferme, la seule sise sur ce territoire. <sup>22</sup> Alors une autre question se pose: a-t-il eu quelque chose à voir dans le conflit opposant Samuel J. Kelso au puissant David Edouard Price, puisque, selon toute vraisemblance, ledit Kelso logeait lui aussi sous ce même toit. à la fin de l'année 1961? M. Raoul Lapointe, dans son livre *Au temps de la pinière*, nous dit que l'écrivain Kelso quitta la région à ce moment, expulsé de verte façon par M. Price, pour des raisons encore inexplicées. <sup>23</sup>

Lucien occupa poste de responsabilité jusqu'en 1871, alors que David Edward Price vendit la ferme Valin, au nom de la compagnie, à Thimothée Harvey et à son gendre Adolphe Boudreault. <sup>24</sup>

Le fermier-homme d'affaires ne chôma pas pour autant. Ces années seront fertiles, sinon en récoltes, à tout le moins en transactions immobilières. Achats, ventes et échanges de terres sont au programme régulièrement et alimentent les minutes des notaires Ovide Bossé et Thomas-Zozime Cloutier, en particulier. Et ce n'est pas tout. Car si Lucien a des préoccupations terriennes, il n'a pas perdu la "la mer". En 1874, il se trouve propriétaire de deux goélettes: la "Marie-Constantine" acquise du capitaine Zéphirin Desgagné de l'Anse-Saint-Jean, et la "Palme", une goélette de 55 tonneaux achetée de Élie Roy, navigateur de Baie Saint-Paul. Le journal de Ludger Petit, en date du jeudi, 4 mai 1876, nous informe ainsi: "Tony Gagnon a été prendre sa goélette (sic) à la rivière Valin. Il navigue cette année pour Lucien Bouchard. Il a six piastres plus cher qu'avec M. Price". <sup>25</sup> Soit dit en passant, ces mémoires des frères Petit, par la plume habile et la patience de l'historien Russel Bouchard, nous dévoilent mille détails, aussi savoureux qu'utiles, sur l'entourage et le mode de vie des Bouchard de Saint-Fulgence et du et du canton Tremblay. On a souvent l'impression d'être là avec eux....et de vivre leur quotidien du XIX siècle!

Les affaires de la paroisse et la politique municipale intéressent aussi Lucien. Par exemple, en 1872 il est élu marguillier. En 1876, il est élu maire de la municipalité. Voici le texte du document relatif à son élection à ce poste:

*À une session spéciale du Conseil Municipal de Saint-Fulgence, tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le dix septième jour du mois de janvier courant en l'année mille huit cent soixante seize. Conformément aux dispositifs du Code Municipal de la province de Québec, Monsieur Lucien Bouchard a été élu maire pour ladite Municipalité unanimement.*

*Donné ce 17<sup>eme</sup> jour du mois de janvier 1876.*

*G. Gagné*

*Sec. Trésorier*

L'élection à l'unanimité laisse présumer que monsieur le maire bénéficie de la confiance et de l'estime des ses concitoyens, Luc Lemieux, Matthew . Wyatt, Adolphe Boudreault l'avaient précédé à ce poste; Célestin Lafôret, Prudent Potvin, Charles Tremblay, etc, etc, lui succédèrent. Tous ces personnages jouissaient d'une haute considération dans leur milieu, sans doute méritée par l'active contribution qu'ils avaient apportée à son dévouement, chacun à sa façon.

Mais en cette année 1876, au moment où tout semble aller pour le mieux des mondes, voilà que le premier magistrat de Saint-Fulgence se met à éprouver de sérieuses difficultés dans ses affaires personnelles. En septembre, il doit résilier le contrat passé deux ans plus tôt avec Elie

Roy de Baie-Saint-Paul et lui remettre la goélette Palme, "vu la stagnation des affaires" précise le document. C'est comme si le vent avait viré de bord subitement depuis le décès de son principal créancier, James Alexander. Ce dernier, appelé aussi le Grand Jim, ancien "boulé" (fier-à-bras) de Peter McLeod et de Price, commençant à la Rivière-du-Moulin, <sup>26</sup> détenait plusieurs hypothèques sur les propriétés de Lucien. À la mort du Grand Jim, sa veuve, Catherine McLauren et les autres ayant droit à la succession, ne tardèrent pas réclamer leur dû. Dès le 23 décembre 1875, ils avaient obtenu un jugement de cour condamnant leur débiteur à leur payer la somme de 607.16\$. Le 25 septembre 1876, ils lui saisirent ses propriétés foncières, lesquelles sont vendus par shérif, le 16 février 1877, et acquises par Johnny Guay, marchand de Chicoutimi. C'est toute une déconfiture pour Lionel et ses proches.

D'autres épreuves viendront encore assombrir les dernières années de la décennie. Probablement reliés aux déboires financiers du père, ceux du fils, Eugène (marié depuis quelques mois à Herméline Brassard), viennent clore l'année 1879. Son lot de 50 acres du rang 6 du canton Tremblay est saisi, sure requête de Roger Savard, ex-marchand de Chicoutimi, réputé prêteur usuraire, puis vendu par shérif et racheté par ledit Savard pour la modeste somme de 42\$...payée comptant. D'un tout autre ordre, le malheur suprême à survenir dans la famille toutefois, c'est le décès accidentel de leur fils aîné, Julien, époux de Léonide Bouchard. Il avait eu droit au même prénom que celui du frère de son père. Il semblait promis à un brillant avenir. Sa grande force physique fut justement ce qui causa sa perte, car il mourut en voulant déplacer une énorme pierre, il n'avait que 25 ans lors de cet accident survenu le 11 janvier 1879. Marié depuis trois ans, son épouse attendait la venue d'un deuxième enfant. Le premier s'appelait Adélarde, ce dernier sera nommé Gédéon. Il sera élevé par son oncle et sa tante Joséph Laberge/Marguerite Maltais. Il deviendra le père de Pierre-Eugène Laberge, un homme d'affaires bien connu à Chicoutimi (décédé le 16 mars 1996 à l'âge de 88 ans).

*Roidi* contre l'adversité, Lucien, ce loup de mer indomptable, reprit la barre du gouvernail et trouva une solution pour survivre. Ses nombreuses années de navigation lui avaient fait connaître une longue île quasi inhabitée, au milieu du fleuve Saint-Laurent, entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup. C'est là que par gros temps, ou lors de nuits trop noires pour poursuivre sa course, il dirigeait parfois sa goélette, guidé par le phare voisin de *Brandy Pot*, et y mouillait l'ancre dans une baie abritée. Le propriétaire de cette île était William Fraser, écuyer, seigneur de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup. Il y avait possiblement un lien de parenté entre les Fraser de la scierie de Saint-Fulgence et ce seigneur Fraser, ce qui pourrait expliquer l'introduction de Lucien Bouchard auprès de ce dernier. Toujours est-il qu'en date du 13 juin 1881, le seigneur Fraser signa un bail avec Lucien, l'autorisant à se construire une maison pour lui et sa famille, sur un terrain situé à l'endroit nommé l'Ase à Warden. Ce lieu-dit était bien nommé, car, justement, le seigneur Fraser faisait de Lucien, le gardien (Warden), de son île, avec responsabilité expresse de la protéger contre les pilliers de bois. <sup>27</sup> Un tel arrangement signifiait bien sur le départ de Saint-Fulgence. Cela voulait dire aussi un changement radical dans la vie du chef de famille de 57 ans, ainsi que son épouse et plusieurs autres membres de son clan.

Le séjour sur l'Île-aux-Lièvres dura une douzaine d'années. La subsistance était assurée par la culture d'un lopin de terre, l'élevage de quelques animaux, un peu de chasse et de pêche. On se procurait les biens d'absolu nécessité à Rivière-du-Loup, en échange de bois de chauffage; du bois d'abat qu'on était autorisé à récupérer et à disposer à sa guise. L'île, qui mesure une quinzaine de kilomètres de longueur par quelques deux kilomètres sans sa plus grande largeur, était habitée par trois ou quatre familles dispersées le long du littoral sauvage. Ce

n'est par l'espace qui manquait, ni la solitude...l'hiver spécialement.

Nous avons vu que la famille comptait parmi ses membres le fils Eugène et son épouse. C'est là, pendant cette période, que ce couple mit au monde trois de ses quatre enfants, le premier étant né en 1880, avant le départ de Saint-Fulgence où il fut baptisé sous le prénom d'Hector. Resté célibataire, il décéda à Roverval en 1930. La deuxième, Marie-Jeanne, fut baptisée à Rivière-du-Loup, le 16 septembre 1881. Elle épousa Jean-Baptiste Hudon, un fils de Rémi Hudon, d'Hébertville. Ils passèrent une grande partie de leur vie à Chicoutimi et élevèrent une famille nombreuse qui se distingua dans cette ville par plusieurs de ses fils et de ses filles. Le troisième, Ernest, né le 4 avril 1884, fut baptisé le lendemain à Saint-Siméon, après une traversée épique en canot à travers les glaces mouvantes tassées sur la rive nord du fleuve. Ernest se maria à Chicoutimi, le 4 février 1913, à Lumina Légaré, une jeune fille native de Saint-Ambroise-de-Kidare, comté de Joliette. Ce couple vécut à Roberval où il éleva une famille de 14 enfants (neuf garçons, cinq filles) qui se marièrent tous à leur tour et firent souche pour la plupart au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Leurs descendants se retrouvent aujourd'hui aux quatre coins de la province et oeuvrent dans les sphères d'activités les plus diverses.

Le clan q quitta l'île des léporides et s'est dispersé il y a bien longtemps. Lucien, le patriarche respecté, a fini ses jours à Sacré-Coeur, près de Tadoussac, le 1<sup>er</sup> juin 1898. C'est là qu'il habitait depuis quelques années. Le petit domaine insulaire des Bouchard a disparu sous les broussailles et la source d'eau douce qui les abreuvait s'est tarie. Mais leur séjour, en cet endroit est inusité, n'a cessé d'alimenter les légendes les plus invraisemblables. Et le souvenir du valeureux pionnier vit toujours dans la mémoire collective de sa postérité.